

	<p>Ateliers groupes communaux (Phase 2 – Mars - Avril 2019)</p> <p>Mios</p> <p>03 avril 2019</p>	
---	--	---

Compte Rendu – **Groupe Communal Mios** : Mercredi 3 avril 2019

1. Contexte et objectif de la réunion

- **Contexte de la réunion** : Deuxième session du Groupe Communal de Mios, organisée dans le cadre de la concertation continue sur le Projet de Déplacements Durables du Nord Bassin d'Arcachon (PDDNB)
- **Date, heure, lieu** : Mercredi 3 avril 2019, 18h à 20h, Foyer 3^e âge, Mios
- **Objectifs** :
 - Poursuivre le travail initié en février avec le groupe communal de Mios
 - Réfléchir, pour les couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux premiers ateliers des groupes communaux, aux aménagements, éléments et solutions techniques qui pourraient faciliter leur acceptabilité (aménagement des carrefours et pôles d'échange, aménagements de la section courante et des radiales, traitement des franchissements hydrauliques, etc)
- **Modalités d'encadrement de la réunion** :
 - Réunion animée par Julie JAFFRE et Lucile MOAL de Neorama, assistant à maîtrise d'ouvrage du Département de la Gironde
 - Présence de l'équipe projet : Alain LEDUC, Chef de projet PDDNB et Céline DURAND, Conseil Départemental de la Gironde

2. Participants

4 personnes ont signé la liste d'émargement :

A - Maitres d'ouvrages

- BAGNERES Didier, 1^e adjoint, Mairie de Mios
- SOUBIRAN Bernard, Conseiller Municipal, Mairie de Mios

B - Milieux forestiers

- DIET Serge, Président de l'ACCA de Mios
- VINUESA Justin, ACCA de Mios

D – Riverains et usagers de la RD3

-

E – Acteurs économiques

-

F – Secours sécurité

-

G – Associations locales

Deux participants ont rejoint le groupe de travail en cours de session mais n'ont cependant pas signé la liste d'émargement.

3. Déroulé de la réunion

L'atelier s'est déroulé selon les **2** phases suivantes :

3.1 Présentation introductive

L'intégralité de la présentation introductive du Conseil Départemental de la Gironde et du cabinet Neorama est disponible sur la page internet du Département :

<https://www.gironde.fr/grands-projets/projet-de-deplacements-durables-du-nord-bassin>

- Introduction : rappel du contexte général dans lequel se déroule l'organisation de ces ateliers préparatoires : préparation de la concertation publique programmée fin 2020,
- Rappel : présentation des scénarios débattus lors de la 1^e phase de concertation
- Présentation des couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux ateliers communaux
- Temps de questions / réponses
- Présentation des objectifs du travail en tables rondes et des 5 thématiques à aborder (aménagement des pôles d'échange et des carrefours / définition de la section courante des radiales / définition de la section courante / définition de la section courante vis-à-vis de la ligne RTE / traitement des franchissements hydrauliques)

3.2 Travail en tables rondes – Méthodologie de travail

- Disposition des participants en format table ronde
- Objectif : Réfléchir, pour les couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux premiers ateliers des groupes communaux (de janvier-février), aux aménagements, éléments et solutions techniques qui pourraient faciliter leur acceptabilité (aménagement des carrefours et pôles d'échange, aménagements de la section courante et des radiales, traitement des franchissements hydrauliques, etc)
- Méthode de travail : la réflexion autour de ces couloirs s'est structurée autour de 5 thématiques :
 - Aménagement des pôles d'échange et des carrefours (pour les voitures, transports en commun, 2 roues et piétons),
 - Aménagement des radiales (cheminements cyclables et piétonniers) et connexions avec les pôles d'échanges,
 - Aménagement de la section courante (pour une meilleure intégration avec les milieux humains : aménagements paysagers, protections sonores, ...),
 - Aménagement de la section courante en présence d'une ligne RTE (+ accès massifs forestiers),
 - Traitement des franchissements hydrauliques (volet milieux naturels)
- Supports de travail :
 - Carte avec fond orthophotoplan centré sur la commune de Mios avec pré-identification des couloirs envisagés suite à la concertation préalable et aux groupes communaux (de janvier-février).

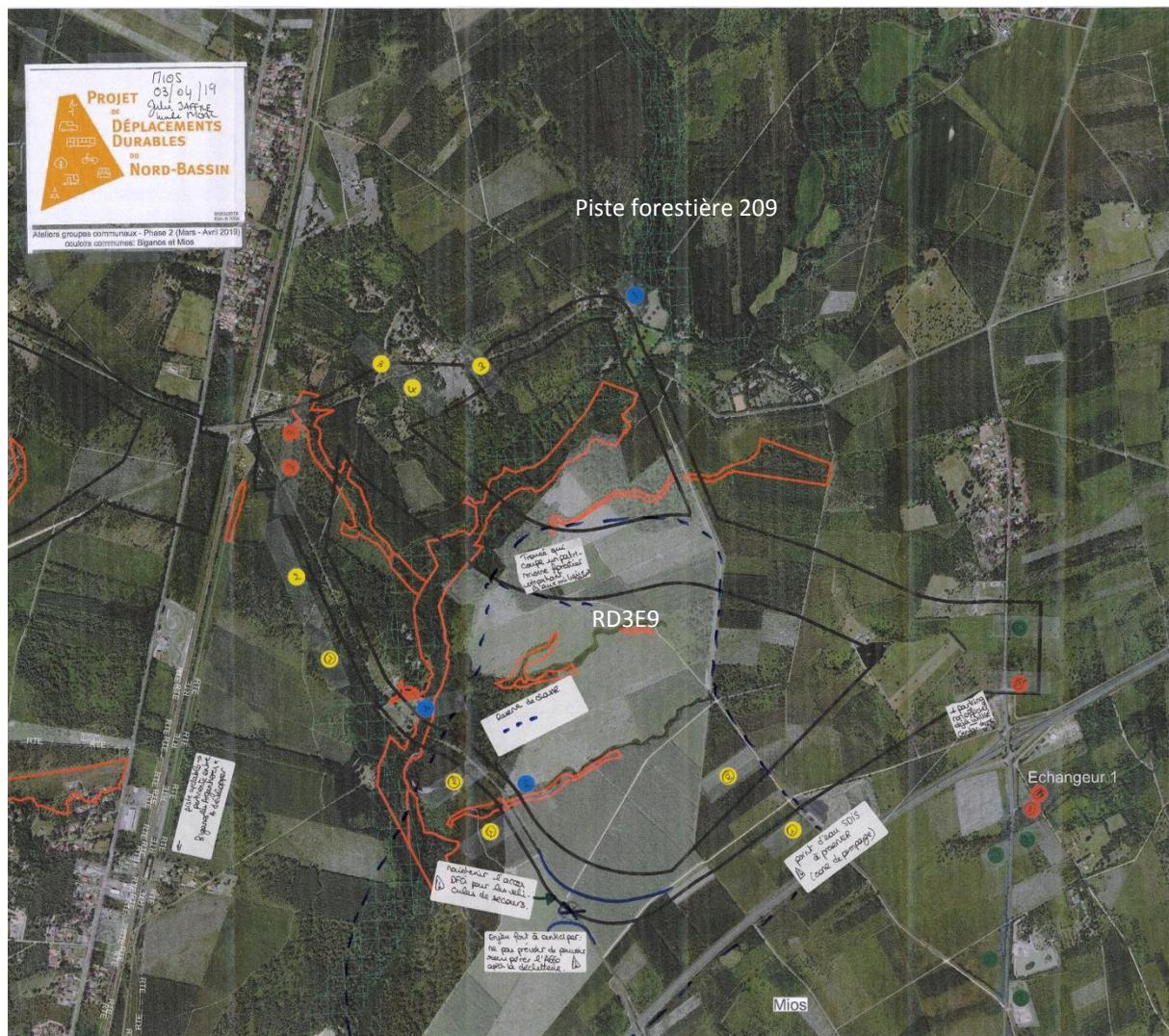
- Carte avec fond orthophotoplan reportant l'ensemble des enjeux identifiés préalablement par les participants des groupes communaux lors de la première session (janvier-février 2019).
- Planches au format A3 pour l'illustration des 5 thématiques
- Format d'animation :
 - 2 animateurs du cabinet Neorama
 - Présence d'Alain LEDUC, de Florent GESTIN et de Céline DURAND du Conseil Départemental de la Gironde afin d'apporter, au besoin, des éclairages techniques sollicités par les participants.

4. Compte-rendu du travail en table ronde

Thématique	Commentaires / Avis
Thématique n°1 : Aménagement des pôles d'échange et des carrefours (pour les voitures, transports en commun, 2 roues et piétons)	<p>Les échanges du groupe de travail se sont articulés autour de trois secteurs distincts :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Au nord et au sud de l'échangeur de l'A660 : les participants font état d'une pratique existante du covoiturage sur ces deux points, mais relèvent les dangers induits par celle-ci, en l'absence d'infrastructures formelles dédiées. Ils précisent cependant que deux aires de covoiturage sont en projet sur ces deux zones ○ Au sud de l'échangeur A660 vers Mios : est recommandé d'envisager l'insertion d'un parking vélo (au niveau du point n°2 vert), mais uniquement dans la perspective d'un aménagement cyclable sur la radiale qui lie Mios à l'échangeur A660. ○ Au niveau du Pont de Canauley : le groupe de travail préconise un réaménagement de la descente du pont dans le cadre du projet, indiquant une sortie existante en « s » particulièrement sinuueuse qui induirait un risque d'embouteillage.
Thématique n°2 : Aménagement des radiales (cheminements cyclables et piétonniers) et connexions avec les pôles d'échanges	<p>Les participants soulignent qu'il pourrait être intéressant et pertinent d'envisager de prolonger le maillage cyclable existant qui lie actuellement Mios et le centre Leclerc, afin de connecter ce point à l'échangeur de l'A660 (1,8 km entre ces deux points). Ils recommandent, par ailleurs, d'aménager cette radiale en voie verte et de créer des cheminements piétons de part et d'autre de l'échangeur A660.</p>
Thématique n°3 : Aménagement de la section courante (pour une meilleure intégration avec les milieux humains : aménagements paysagers, protections sonores, ...)	<p>Les participants ont examiné chacun des trois couloirs envisagés et ont émis les avis et recommandations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le couloir dit « Quartier Bas » ne constitue pas, selon eux, l'option à privilégier, de par la présence de zones d'habitation et de secteurs à forts enjeux environnementaux. Dans la perspective de sa réalisation, il serait fondamental, selon eux,

Thématique	Commentaires / Avis
	<p>d'aménager la section courante afin d'atténuer les risques de nuisances sonores et d'impacts sur les milieux urbanisés et naturels.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le couloir qui mobiliserait l'emprise existante de la Route de Cloche est perçue comme l'option la plus pertinente des trois scénarios. Dans l'hypothèse de l'aménagement d'une voie sur ce tracé, il serait essentiel de : <ul style="list-style-type: none"> ● Préserver la continuité écologique du secteur et de protéger notamment l'importante faune présente au sein de cette zone (les participants soulignent notamment l'existence d'une réserve de chasse - indiquée en pointillés bleus sur la carte ci-dessous). Le groupe de travail précise qu'il sera nécessaire d'évaluer la pertinence des dispositifs à mettre en œuvre afin de garantir le passage du gibier (grillage, butte, autre). ● Limiter les flux sur cet axe, déjà très emprunté par les automobilistes se rendant en direction de Saint Jean d'Illiac. Pour ce faire, les participants insistent sur le fait de ne pas prévoir de retour sur l'A660 depuis Mios après la déchetterie. ● Maintenir l'accès au massif via la piste forestière pour les véhicules de secours (DFCI/SDIS) <p>Les participants se posent, en outre, la question de l'intérêt d'une voie cyclable sur la section courante. Pour certains, ce maillage permettrait d'assurer la continuité cyclable de Mios avec Biganos et Marcheprime depuis les Argentières. D'autres préconisent cependant d'évaluer la pertinence de cet aménagement au regard des pratiques et besoins réels des usagers.</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le troisième couloir serait, pour les participants, une option « à écarter » pour son haut niveau d'impact sur les milieux, impliquant en effet la création d'une nouvelle trouée au sein d'un patrimoine forestier important.
Thématique n°4 : Aménagement de la section courante en présence d'une ligne RTE (+ accès massifs forestiers)	Thématique non traitée.
Thématique n°5 : Traitement des franchissements hydrauliques (volet milieux naturels)	<p>Sur le couloir « Route de Cloche » :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les participants relèvent la présence du Lacanau de Mios et insistent sur la nécessité de prévoir des ouvrages permettant le passage de la faune (cf image de référence ci-dessous) qui soient également adaptés

Thématique	Commentaires / Avis
	<p data-bbox="727 152 886 181">aux crues.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="689 190 1375 300">○ Ils s'interrogent, par ailleurs, sur le nom du cours d'eau symbolisé par le tracé rouge et la gommette bleue n°2. <div data-bbox="768 339 1240 637">  </div> <p data-bbox="636 669 1375 736">Sur le couloir « Quartier Bas » : le groupe de travail identifie d'importants enjeux écologiques et hydrauliques.</p>



Support de travail mobilisé